

# LE JOURNAL DES MOSSETANS



MAI-JUIN 2006  
N° 49

# LES ACTIVITES DE TOUTE L'ANNEE



**Les balades du lundi**



**Atelier d'arts plastiques : les artistes**

**et le modèle**



**Yoga le vendredi**



**Gymnastique le mardi**



**Visite du jardin des parfums**

Photo Thérèse Caron

# EDITO

par Jean

LLAURY

## EL QUE HA VISCUT... (Celui qui a vécu...)

**"El que ha viscut dos bons mesos d' Abril pot s'aprestar a morir !"**

"Celui qui a vécu deux beaux mois d'Avril peut s'apprêter à mourir !"

La première fois que j'ai entendu ce dicton, c'était à *Eyne, en Cerdagne*, il y a bien une vingtaine d'années ; nous connaissions alors un mois d'Avril "apocalyptique" (me semblait-il !) avec des bourrasques de grésil et des rafales d'un vent glacial alternant avec de très rares éclaircies ensoleillées qui nous faisaient penser - hélas ce n'était qu'un vœu pieux- que le vrai printemps serait pour le lendemain.

La seconde fois, c'était hier, à *Mosset, carretera de Prada* ! Je faisais remarquer à *Marcel Bousquet* combien ce mois d'Avril 2006, malgré quelques journées frisquettes, avait été, dans l'ensemble plutôt clément ; c'est alors que le *Monsieur Météo du JDM* m'a "sorti" cette maxime dont je pensais jusqu'alors qu'elle n'était valable que pour les hauts cantons : *Cerdagne et Capcir*. **"Aquell que ha conegut dos bonics mesos d'Abril pot se preparar a morir !"**

Malgré quelques variations dans la formulation, ces deux dictons signifient bien l'extrême rareté du beau temps durant les mois d'Avril d'une vie d'Homme : deux suffiraient à la remplir ! Mais le conditionnel me paraît, cependant, de rigueur

Il est vrai que cette "sentence" s'accorde parfaitement avec cet autre dicton connu de tous *"En Avril ne te découvre pas d'un fil !"*.

Pour se convaincre de cette "clémence exceptionnelle" d'Avril, il suffit, en ce début du mois de Mai, d'observer et d'écouter les premières nichées d'hirondelles (sous la seule génoise de la *maison Devic, carrer del pou*, j'ai compté pas moins d'une dizaine de nids en pleine effervescence !) et de jeunes moineaux piaillant et battant frénétiquement des ailes pour attirer l'attention des parents nourriciers...

Pour terminer ce billet, rappelons-nous que le Printemps est synonyme non seulement de renaissance animale mais également de ciel bleu, de sous bois parfumés, de talus colorés, de montagnes et de champs fleuris... En un mot, *Printemps est synonyme de couleurs*. Et bien, soyons printaniers !

Afin de vous complaire, quatre pages de ce N°49, prennent les couleurs du Printemps !

## DANS CE NUMÉRO

Photos: toute une année à Mosset	2
Courrier des lecteurs	4
En direct du clocher	5
Violette GRAU	
Les gens d'ici	8
Jean LLAURY	
En cheminant avec les randonneurs: Un guide peu ordinaire	13
Les assos	16
I si cantéssim ?	17
Jean MAYDAT	
Au fil des saisons	18
Monique FOURNIE	
Nouvelles de l'USAP: saison 2005-2006 Coupe d'Europe	20
Claude SOLER	
Histo-généalogie: Mosset contre d'Aguilar	22
Jean PARES	
Photos: fleurs de printemps	27
Jean LLAURY	



## DALMARES



**Guillaume Desmet** et **Marie Didier**, deux enfants de Mosset, ont une passion commune, le cheval. Chaque jour, après l'école, Marie bichonne son poney Harmonie et Guillaume son cheval Onix.

Ils pratiquent l'équitation au centre équestre UDSIST de Vernet les bains. Ils viennent d'obtenir le niveau **galop 4** et ont participé à plusieurs concours de sauts d'obstacles avec de bons classements.

## le courrier des lecteurs

Monsieur Parès,

La lecture du dernier numéro du JDM - qui m'est parvenu par des voies qui demeurent encore mystérieuses - m'amène à répondre, une fois de plus par votre intermédiaire, à ce cher Jean Surjous avant, je l'espère, que je puisse enfin le rencontrer...

Qu'il soit assuré de la qualité de ses écrits, et je pense bien que vous vous êtes employé à l'en convaincre. Pour ma part, l'émotion qu'ils me procurent ne saurait s'exprimer autrement que par ces quelques vers qui, en aucun cas ne sauraient rivaliser avec les siens mais expriment simplement les sentiments qu'ils suscitent.

Signé : anonyme !  
(rien à voir avec Clearstream)

### Oiseau, mon bel oiseau !

Vous avez mon ami la plume trop modeste  
Quand chacun de vos traits révèle votre esprit,  
Que vos moindres quatrains le rendent manifeste  
Et qu'il nous apparaît au long de vos écrits.

Je connais la langueur des hivers monotones  
Engourdisant les cœurs comme ils gèlent les doigts ;  
Mais voici Cupidon et chacun s'en étonne,  
L'Amour guide la main bien mieux qu'on ne le croit.

L'Art que vous me prêtez doit tout à ses manières ;  
C'est vous qui m'inspirez des poésies entières,  
C'est Lui qui les rédige, je vais sous sa dictée.

De talent n'est besoin pour un sonnet sincère,  
Oronte, sur ce point, l'entendit de Molière ;  
Je n'attends pas d'éloges mais la félicité !

## CARNET

### NAISSANCES



De Lognes, Seine et Marne, nous apprenons la naissance d'**Océane**, fille d'Aurélia et Peter. Océane est la petite fille de Claude et Fabien Sanchez et la nièce de Fabien, Fabrice et Florian.

De la forge haute à Mosset Charles et Mhyra Guibert nous annoncent la naissance de leur fils **Eddy**.

Jean Maydat et son épouse sont grands parents pour la deuxième fois. Une petite **Eloïse** a vu le jour à Saint Vallier pour la grande joie de sa soeur Julie et de ses parents Catherine et Philippe

Tous nos vœux de bonheur accompagnent les nouveaux-nés et nous félicitons les parents, grands parents et arrières grands-parents.

### DECES

**Raymond Abellanet**

Époux d'Annie Not  
Beau-frère de Jeanne Coste  
Le 26 mars 2006

**Odette Coste née Cortie**

Le 25 avril 2006

**Lucien Grau**

Le 27 avril 2006

**Marie Tendillo née Quéra**

Le 13 mai 2006

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles



# EN DIRECT DU CLOCHER

*Écoutez le tintement des cloches  
et l'écho des voix emplissant les ruelles du  
village,  
portés par le souffle de la Tramontane venant  
du Col de Jau*



## La rubrique de Violette



### Carnaval à l'école

Les élèves de l'école des 3 villages ne manquent jamais leur rendez-vous avec le carnaval. Cette année pas de défilé dans les rues du village plutôt désert en cette période mais une folle bataille de confetti dans la cour de l'école et un grand goûter préparé par les parents.



### Assemblée générale d'Opéra Mosset

Dernièrement a eu lieu à la salle polyvalente de Mosset la 4<sup>e</sup> assemblée générale de l'association "Opéra Mosset".

M. Olivier Bétoin, maire et président de l'associa-

tion a ouvert la séance et a rappelé combien "Sacree Carmen" a suscité une véritable passion, dès sa mise en chantier.

Un travail de deux ans pour le plus grand bonheur de tout un village, de la région, d'Albert Heijdens, le metteur en scène et de Pierre Noack, le metteur en son.

Des liens d'amitié se sont créés au travers des ateliers et des répétitions, des moments inoubliables, très forts, vécus par tous les participants.

M. Bétoin a ensuite remercié et donné la parole à M. Georges Cara, vice-président qui quitte son poste de directeur de projet, après des années de dévouement, de ténacité et de compétence.

M. Cara, a donc fait le rapport moral et d'activité de l'association. Un bilan exceptionnel, pour un projet exceptionnel qu'a été l'aventure "Sacree Carmen".

Une mobilisation importante de près de 150 bénévoles, des liens entre différentes nationalités, nombreux sont ceux qui ont apporté leur pierre à cette oeuvre, qui, sans l'action de ces bénévoles n'aurait pas été possible.

Les objectifs ont été tenus, un opéra accessible à tous, joué à guichet fermé tous les soirs, des prix référenciés et une météo clémente. Tous les ingrédients réunis pour une formidable réussite qui résonne encore dans le département et au-delà des frontières.

Cinquante sponsors ou parrains à l'écoute ont répondu positivement à la demande des organisateurs, les amis d'Opéra Mosset ont également apporté leur soutien moral et financier.

M. Cara a souligné le travail constant qu'ont fourni presque au quotidien les membres du bureau responsables de la logistique, du secrétariat et de la comptabilité: Jacqueline, Dany, Isabelle, Yvonne...

Puis M. Claude Belmas, trésorier a présenté le rapport financier, un budget 2005 respecté, un bilan positif, grâce au professionnalisme et à la rigueur dans la tenue des comptes par l'équipe bénévole.

Les comptes ont été certifiés par la Commissaire aux Comptes et approuvés par l'assemblée.

La réunion avait commencé par un diaporama de Pierre Alventosa, photographe de l'association et s'est terminée par un court métrage de Pierre Noack et Kitty Gausachs Pérez : "Carmen acte 0", petit documentaire sur tout le travail accompli, qui a réveillé de bons souvenirs et de belles émotions, un moment de pur plaisir, un hommage modeste à toutes les personnes de l'ombre. Mais avant de clôturer la séance une question était sur toutes les lèvres : "Et maintenant qu'allons nous faire ?"

Un conseil d'administration aura lieu fin mai afin d'envisager toutes les possibilités et les projets éventuels.



### Goigs dels ous

Le samedi de Pâques, "les Pastorets de Mosset", ont bravé la tramontane, pour apporter la bonne nouvelle, Jésus ressuscité, en chantant les goigs dans les ruelles du village. Une joie partagée par tous, vu le nombre de boudins, oeufs, friandises et bouteilles qui ont vite rempli les paniers.

A midi le groupe s'est rendu à Campôme et les Pastorets ont à nouveau entamé des chants d'allégresse devant la salle polyvalente où ils ont ensuite partagé l'omelette pascalle.

Les Pastorets de Mosset remercient chaleureusement les villageois et les municipalités pour leur accueil et leur générosité.

### La sant Jordi

L'association Capelleta a organisé la Sant Jordi à la salle polyvalente en partenariat avec l'association "grandir avec les livres", la bibliothèque mu-

nicipale et l'école des 3 villages.

Pour cette manifestation célébrée dans toute la Catalogne l'association Capelleta s'est jointe aux animations mises en place par "Sant Jordi Catalunya Nord".

Dans la salle on pouvait découvrir les stands des différentes associations mossétanes : la bibliothèque, l'Office de tourisme-Tour des parfums, les Pastorets de Mosset, le journal des mossétans, les Saxifrages, l'Institut du Desman, Capelleta mais aussi les roses rouges et les gourmandises catalanes.

Du côté des livres on a pu rencontrer les auteurs : José Atiméras, Rosemary Bailey, Patrick Chaumin, Eric Dardill, Bernard Jenn, Raoul Jenner, Marie José Garaud, Jean Paul Pelras, Michel Perpigna et la librairie Estivill.

Marie-José Delattre, présidente de l'association "Grandir avec les livres" a présenté le travail des écoliers fait autour du livre "Mme Parapluie" d'Edmée Cannard, livre sélectionné pour le grand prix des incorruptibles.

Divers ateliers ont proposé une démonstration de calligraphie et d'écriture à la plume.

L'après-midi s'est terminée par une prestation des conteurs de Sahorre qui ont fait revivre la légende du pays catalan "Sant Jordi, la rose et le dragon".



### Le journal des Mossétans à l'école

Les enfants de "l'école des 3 villages" sont nos plus jeunes abonnés. Les élèves des classes maternelles et CP très curieux de nature ont voulu en savoir plus sur notre journal et m'ont gentiment invitée à venir leur présenter notre travail.

Aidés de leur institutrice Florence ils avaient préparé quelques questions. Ils m'ont dit aimer surtout les reportages sur les animaux, les photos

des naissances et par-dessus tout les articles qui parlent de la vie à l'école.

Nous avons passé ensemble un moment très agréable et je leur ai promis d'en parler dans le journal !



### Un écrivain à l'école

Cette année encore "l'école des 3 villages" participe au "grand prix des incorruptibles".

Tout au long de l'année scolaire les élèves des petites classes jusqu'au cours moyen ont lu une sélection de livres et doivent donner leur avis sur les différentes lectures.

Le mois dernier ils ont eu la chance d'accueillir parmi eux l'écrivain et illustratrice Mme Edmée Cannard qui est venue leur rendre visite accompagnée des représentantes de la BDP de Thuir, Florence et Laurence et de M. Batlle conseiller pédagogique.

Les enfants avaient préparé avec soin cette rencontre et chaque semaine en cours d'arts

plastiques, aidés de leurs animateurs Aneke et Gérard, ils ont essayé de reproduire au moyen de collages la technique d'illustration de Mme Cannard.

Cette dernière a pu apprécier leur travail au travers d'une exposition dans le préau de l'école, exposition qu'elle a qualifiée d'énorme, de superbe !

Les élèves des petites classes ont présenté le livre de l'auteur : "Mme Parapluie" en récitant chacun un passage du livre, accompagnés à l'accordéon par Mme Marie José Delattre, présidente de l'association "grandir avec les livres".

Les plus grands ont posé des questions pertinentes sur la façon d'écrire un livre, le temps qu'il faut, la technique du collage, le succès.

Tous les enfants ont ensuite offert un cadeau à Mme Cannard en souvenir de son passage à Mosset.

La veille des vacances de printemps les élèves ont procédé au vote du "grand prix des incorruptibles" au cours d'une sympathique réunion à la salle polyvalente et le vendredi 12 mai toute l'école s'est rendue à Millas pour le grand vote départemental.

Depuis des années Mm Marie José Delattre s'emploie à donner le goût de la lecture aux enfants de Mosset et de la vallée et nous l'en remercions.

### Vente de brioches

Cette année la vente de brioches au profit des handicapés et paralysés de France a eu lieu dans les locaux de la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat. Cette vente a rapporté 140 euros.

## Les Saxifrages

vous convient LE SAMEDI 3 JUIN—19h00 salle polyvalente de Mosset, à une soirée débat célébrant  
LES PAYSANS, ACTEURS DES LUMIERES ET DE LA REVOLUTION

Avec

Florence GAUTHIER, historienne des révolutions des droits de l'homme et du citoyen,  
Membre de la Société des études robespierristes

Auteur notamment de *La Voie paysanne dans la Révolution française. L'exemple picard, Triomphe et mort du droit naturel en révolution, 1789-95-1802*, co-direction avec G. ikni, E.P Thomson, *La Guerre du blé au XVIIIe siècle*.

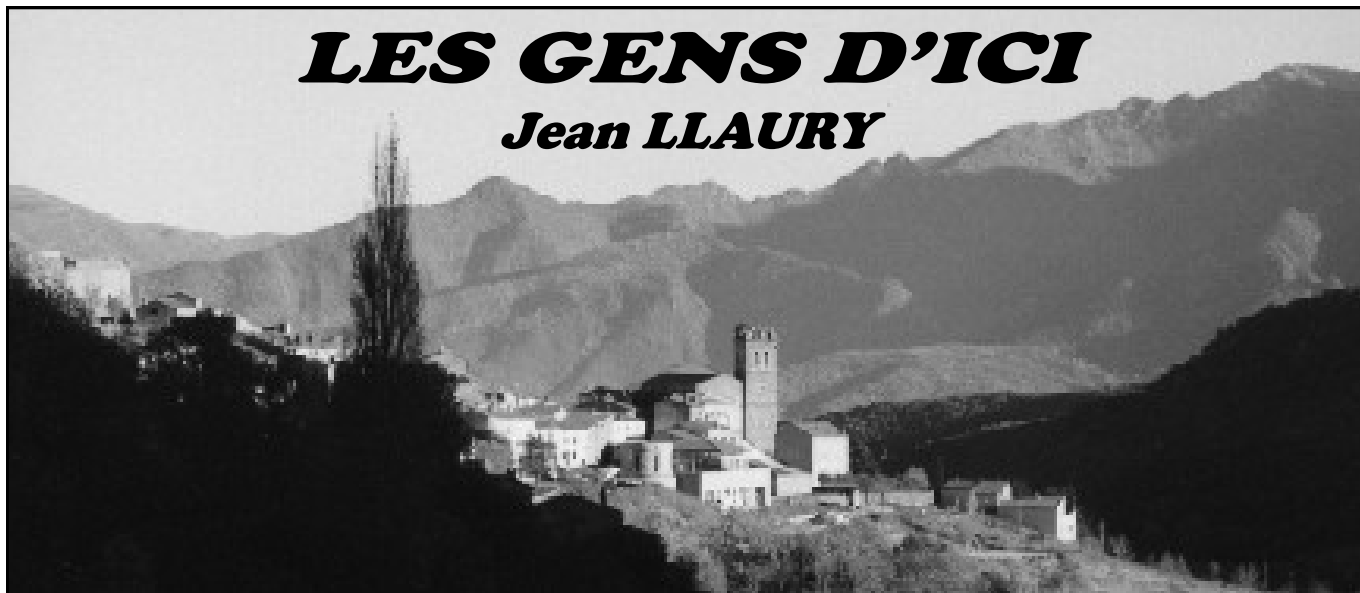
Site web : [revolution-française.net](http://revolution-française.net)

Et en présence de

Guy KASTLER, chargé de mission à Nature et Progrès  
Jean-Pierre BERLAN, économiste, directeur de recherche à l'INRA  
Jean DRUON, réalisateur, directeur de l'Observatoire de l'évolution

# LES GENS D'ICI

Jean LLAURY



## LOUISETTE ET MARCEL GRAU DE LA CARRETERA DE PRADA

Vous savez bien, vous, fidèles lecteurs de ce JDM qui vient, mine de rien, de souffler ses huit bougies, oui, vous savez bien que le but avoué de cette rubrique est de retracer, très modestement et dans ses grandes lignes, le parcours de vie de nos contemporains mossétans de souche (du moins de ceux qui sont d'accord pour se livrer aux "plaisirs" d'un entretien avec moi !); "étant bien entendu", comme le clamerait notre histo-généalogiste Jean Parès, que sa finalité est, en fait, de montrer, au travers de destinées particulières, comment notre village est passé en quelques décennies de la quasi autarcie et de l'endogamie érigées jusqu'alors en principes, à l'ouverture "tous azimuts" vers la France, l'Europe et la Mondialisation...

Justement, l'histoire du couple formé de **Louissette Bruzy et de Marcel Grau** (et celle de leur famille) me paraît être un véritable modèle de cette évolution !

Vous en doutez ? J'en suis fort aise ! Et bien, lisez maintenant !

Et, pour débiter, soyons galant : donnons la plume à Louissette !

*C'est dans les années 40, juste avant la guerre, que mes grands parents Bruzy (Lin dit "Catall" et Rose) propriétaires à Mosset, ont vendu "La Bastide" au Docteur Galibern nouveau venu dans la*

*vallée ; quant à mes parents, Bruzy Jean et Rose (née Ville), ils ont eu trois enfants, trois filles qui ont, par leur mariage, participé à "l'éclatement" européen de Mosset. Je vous fais juge :*

*Dès 1944, à la fin de l'Occupation allemande, Pierrette, la cadette, a pris pour époux Hugues Arcangioli dont le père, de nationalité italienne, avait fui son pays et Mussolini pour se réfugier à Mosset ; là, il travailla, avec nombre de ses compatriotes bûcherons, en qualité de "charbonnier"*

*pour le transporteur Four de Prades. En cette période où l'essence était rarissime, ils fabriquaient le charbon de bois dont les "gazogènes" qui équipaient alors camions et autobus faisaient usage.*

*Hugues Arcangioli ayant réussi l'examen de "garde mobile" fut affecté à Bergerac où le jeune couple s'installa.*

*C'est en 1946 qu' Alice, l'aînée, s'est mariée avec Jo-*

*seph Pagès dont les parents, catalans républicains de Figières, avaient fui l'Espagne et le franquisme pour se "retirer" à Mosset. Le couple s'est par la suite installé à Paris où Joseph fut employé chez "Citroën". Leur premier logement, dans la capitale, ils le doivent à l'amitié de Roger Corcinos, le fils de Julien notre premier boulanger (de 1925 à 1968).*



Les grands-parents Bruzy de Louissette



Enfin, en 1947, **Louise**, la petite dernière, reprit le flambeau de l'endogamie et prit pour époux **Marcel Grau**, mossétan bon teint ! Cependant, le jeune couple ne va pas tarder à quitter le village pour se retrouver près de la Méditerranée, plus précisément à Sète, où Marcel qui a réussi le Concours d'entrée dans la Police (gardien de la paix) vient d'être nommé.

**Marcel ?** Justement, parlons-en !



Familles Galibern et Bruzi à la Bastide

Dans un premier temps, en 1907, son futur père **Jean Grau** prend pour épouse "**Marie**" **Bousquet** ; le couple va avoir trois enfants : **Marie**, **Thérèse** et **Louise**. Malheureusement, "**Marie**", la maman, meurt en 1917 et Jean va donc devoir élever, seul, ses filles jusqu'en 1920 où, en secondes noces, il épouse "**Catherine**" **Mas** elle même veuve de **Dominique Bousquet** dont elle a eu un fils **Isidore**.

Si bien que, lorsque, en 1924, Marcel naît, il se trouve nanti de trois demi sœurs "**Grau**" et d'un

demi frère "**Bousquet**"!

En ce qui concerne ses demi sœurs **Marie**, **Thérèse** et **Claude**, **Marie**, l'aînée, deviendra l'épouse d'**Henri Quès** (de Brèzes) et la maman d'**Henriette**, de **Thérèse** (qui prendra pour mari Guy Belmas) et de **Guy** qui se partage, aujourd'hui, entre Bouleternère villa-



Catherine Mas et Isidore Bousquet

ge de son épouse et Brèzes.

**Thérèse**, née en 1910, épousera **René Devic** de Montpellier ; le couple et ses filles (dont **Marie-Claude** qui fit partie de notre groupe d'adoles-

cents des années 60) vinrent passer de nombreuses vacances estivales dans leur maison du **car-rer del pou (rue du puits)**.

Quant à **Louise**, la plus jeune, elle devint la maman de **Jean Borreil** philosophe, professeur de Faculté et éminent catalaniste malheureusement décédé prématurément.

Quant à son demi frère **Bousquet Isidore** dit "el Rat" (j'ignore l'origine de ce surnom qu'il paraissait tenir de son grand père maternel **Dominique Mas**) quelques images, quelques souvenirs me reviennent en mémoire !

Nous sommes en été, près du parapet, c'est bientôt l'heure de la soupe et des hommes discutent ! Il est question d'actualité, de politique et c'est surtout Isidore (que je revois voûté et goitreux !) qui parle ; il s'exprime tantôt en français quand il s'adresse à l'abbé Perarnaud ou à mon père, tantôt en catalan lorsqu'il se tourne vers Bantou-re Bousquet... Il me paraît très au courant et plein d'idées.

Je sais, en outre que, prisonnier de guerre en Allemagne et non encore libéré, il a été élu en compagnie de François Mir, Conseiller dans le premier Conseil Municipal de l'après guerre (Maire : Jean Not, Adjoint : Camille Monceu) et qu'enfin de retour de captivité, il seconda le père Donetta en qualité de contremaître à la carrière du Caillau.

Mais revenons à Marcel !

A l'école, dans la classe de Céleste Lambert, c'est un bon élève mais, curieusement, un bon élève fréquemment puni à cause des niches que lui font des enfants plus âgés. Ses copains d'alors sont **Marcel Arrous**, **Julien Corcinos**, **Marcel Bousquet**... A propos de ce dernier, on ne le voyait guère en classe, accaparé qu'il était par la garde du troupeau familial et autres travaux des champs (et certainement aussi par l'absence de motivation pour les études, n'est-ce pas Marcel ?).

Le temps passe... A l'âge requis, soit quatorze ans, **Marcel Grau** "passe" brillamment son *Certificat d'Etudes Primaires* (le célèbre CEP à ne pas confondre avec le CPE) mais malgré les encouragements et l'appui de l'instituteur, il ne pourra, faute de moyens financiers, poursuivre ses études au Collège de Prades. Il accomplira alors une dernière année à l'école de Mosset où il secondera le maître en jouant le rôle de surveillant et en faisant du soutien scolaire aux plus petits.

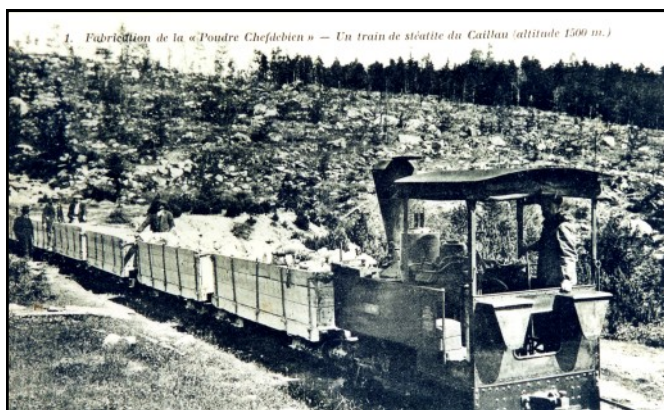
La mort dans l'âme, à quinze ans (nous entrons dans la seconde guerre mondiale) il "intègre" la

Ecole de Mosset en 1933 : Marcel est au deuxième rang (2° à partir de la droite)



carrière de talc du *Caillau* en qualité de "mossó" (garçon à tout faire) mais très rapidement, il se retrouvera conducteur :

-d'abord des wagonnets remplis de stéatite (talc) qu'il fallait descendre, avec l'aide de la pente, d'un simple frein à main et de beaucoup de chance (les déraillements n'étaient pas rares !), depuis la trémie de la carrière jusqu'au "*refuge*" du *Caillau* !



-puis de la locomotive du célèbre Decauville, ce chemin de fer à voie étroite (de 0,4 à 0,6 m) qui menait alors un train de wagonnets chargés de talc du *Caillau* jusqu'en "*gare de Covazet*" à sept km de là mais en terrain plat.

Mais, qu'il s'agisse de la *loco* fonctionnant au charbon de bois puis, faute de mieux, au bois de la forêt (hêtre et pin !) ou du *tracteur Renault* roulant à l'essence (qui ne va pas tarder à se raréfier), il nous faut reconnaître que ces deux engins étaient, par manque de puissance, incapables de

remonter un train de wagonnets vides jusqu'à la carrière et pourtant, dès la belle saison, un mécano et un forgeron venus tout spécialement de Perpignan étaient chargés de leur entretien !

Pour pallier la défaillance des deux machines "modernes", l'acheminement des wagonnets vides depuis le "refuge" du *Caillau* jusqu'à la trémie de la carrière était assuré par une paire de vaches menée par **Pierre Grau**, un cousin de Marcel.

Mais, la guerre est là, avec l'Occupation allemande et la Résistance qui s'organise ! Quel fut le rôle tenu par le jeune Marcel Grau en ces temps difficiles ?

Relisons, si vous le voulez bien, le condensé d'un entretien qu'il eut à l'automne 2000 avec **Jean Parès** :

"En 1943-44, la majorité des "mineurs" du *Caillau* était constituée de jeunes gens fuyant les polices de tous bords car refusant de partir en Allemagne au STO (Service de Travail Obligatoire) ; ils faisaient donc de la Résistance.

C'est à cette époque que Marcel entre en contact avec **Clément Fons** de Prades, lequel Fons achetait du bois à Counozouls et assurait lors de ses déplacements le ravitaillement du **maquis du Col de Jau**.

Après la libération du département, en Novembre 1944, comme **Maurice Ribère**, **Jean Grau (Colom)** et **Lucien Prats**, il s'engage dans les **Forces Françaises** pour la durée de la guerre.

En compagnie des 700 autres engagés des PO, il reçoit une première instruction militaire à Perpignan, à la caserne Foch.

En Décembre, il rejoint **Morteau** dans le Doubs où son unité perçoit l'équipement des combattants américains. Sa formation est alors associée à une demi brigade de la Légion Etrangère.

Au lieu de participer à la Libération de l'Alsace pour ensuite entrer en Allemagne, cette formation est envoyée dans les Alpes pour y affronter les forces adverses constituées de combattants allemands, italiens, espagnols et de miliciens français.

Finalement, Marcel Grau et ses camarades mossétans seront libérés en Janvier 1946."

Mais durant toutes ces années, que devenait Louissette ?

Jusqu'à l'année de son Certif (1942), la toute jeune fille va se partager entre l'école et la cuisine familiale ; en effet, c'est elle qui, souvent, officie aux fourneaux pendant que ses sœurs, légèrement plus âgées, aident les parents aux travaux des champs et autres occupations agricoles.

Mais en 42, *Céleste Lambert* qui enseigne habituellement aux plus grands n'est pas là car, comme tous les hommes de la commune en âge de porter les armes, il a été mobilisé ; c'est son épouse, *Marguerite* qui est chargée de le remplacer



Le bel âge !

Josette Fabre, Pure Ruiz et Louissette Bruzi

dans cette classe dite de "fin d'études", cette classe validée par le fameux CEP un diplôme crucial à cette époque ; en effet, la plupart des concours pour accéder à la fonction publique (postes, douanes, impôts, ponts et chaussées, garde champêtre...) sont conditionnés par l'obtention de cet examen de fin d'études primaires ! Et justement, aux yeux de *Rose Bruzy*, la maman, *Madame Lambert* paraît trop souvent absente pour raisons de santé ; elle décide donc que Louise fera sa dernière année scolaire chez Mademoiselle **Denise**

**Quès**, l'institutrice de *Campôme* (laquelle deviendra **Madame Pacouil**, en épousant le garde forestier de la vallée). Et c'est ainsi que, cette année là, durant les périodes scolaires, Louissette descendra à Campôme tôt le matin avec le laitier et remontera, le soir venu, seule et à pieds jusqu'à *La Carole* où l'attendra régulièrement Rose. La réussite au CEP sera à ce prix !



Marcel Grau, Jean Bruzi, Hugues Arcangioli et isidore Bousquet

Et nous voici au temps de l'après guerre ! Plus précisément le 6 Septembre 1947 ! Marcel et Louissette unissent leurs destinées devant Monsieur le Maire puis en l'Eglise de Mosset ! Mosset où naîtront, respectivement en 1948 puis en 1950, leurs deux premières filles Mireille et Josiane dite Josie. La petite dernière, Martine, verra le jour en 1957 à Sète.

C'est justement à Sète où s'effectuera toute sa carrière de gardien de la paix que Marcel va découvrir ce qui va devenir son "violon d'Ingres" : *la charpenterie de marine* !

Avouez qu'un tel "hobby" chez un Mossétan de souche ! C'est vraiment curieux ! Quoique !!! A Mosset, nous avons bien une "*font del mariner*" et même, du côté de la Capelleta, une "*travessa del mariner*" ! Alors pourquoi pas un "*fuster de marina*" ?

Mais, comment notre jeune gardien de la paix a-t-il connu puis assouvi cette véritable passion ? Et bien, figurez-vous que le propriétaire de l'appartement occupé par le jeune ménage était lui-même "charpentier de marine" ; et Marcel, plus qu'intéressé que dis-je, vite passionné par le travail du bois, va prendre l'habitude, en dehors de ses activités policières, de se rendre régulièrement à l'atelier afin d'utiliser les différentes machines outils du charpentier tels la raboteuse, le tour, la scie à ruban... au point d'acquérir le savoir faire du véritable artisan de marine... C'est ainsi que, l'entraînement aidant, Marcel ira jusqu'à fabriquer des cabines de chalutier, des meubles, des canots, des bateaux de pêche... Il connaîtra un véritable engouement pour cette activité ce qui l'amènera mêm-

me à envisager - mais seulement à envisager- un changement radical d'orientation professionnelle ! Durant ce temps, Louissette, pour ne pas être en reste, va "se découvrir", en marge de ses travaux de ménagère et de mère de famille, un vrai talent de commerçante. Pour elle, également, l'environnement sétois va jouer un rôle essentiel !

Grâce à Clément, un ami photographe, elle se retrouvera, dans un premier temps, à la tête d'un bazar, "le Bazar de la Plage" qu'avec l'aide de ses aînées Mireille et Josie elle fera rapidement prospérer ; de Pâques à la rentrée de Septembre -et, faut-il le noter, en l'absence de Grande Surface- se seront des hectomètres de serviettes de plage et de maillots de bain, des litres d'Ambre Solaire, une multitude de ballons bariolés, des régiments de parasols, de sandales, de tubas et de lunettes de plongée... que Louissette fera passer, moyennant finances, de son étalage aux plages de la Méditerranée toute proche. Un véritable raz-de-marée qui se renouvellera des années durant !

De son côté Marcel participera également à l'activité commerciale de son épouse : c'est lui qui, de bon matin, avant de se rendre à son Poste, se chargera d'ouvrir la boutique et de mettre en place les divers présentoirs.

Tout ayant une fin, avec la rentrée des classes et le départ des vacanciers, le bazar fermera ses portes jusqu'aux Pâques prochaines ! Mais, Louissette ayant pris goût au commerce ainsi qu'au contact de la clientèle ne peut rester les

bras ballants ! Elle décide donc de poursuivre son activité durant la saison hivernale en jetant son dévolu, avec autant de succès, sur le rayon "boucherie et crèmerie" d'une supérette sétoise.

Et ainsi s'écoulera le temps avec pour l'une le "Bazar de la Plage" en été, la Boucherie en hiver ; pour l'autre, la vie d'un poste de police associée à la création de "charpentes marines" et, pour tous les deux, la vie de tous les jours avec son cortège de joies et de chagrins, ses rencontres amicales et

ses fâcheries, les mariages et les naissances, les départs et les retours...

Et puis, nous voici en 1982 ! Pour Marcel sonne l'heure de la Retraite ; le couple va se replier dans sa région natale, à Perpignan à quelque cinquante kilomètres de Mosset et de la maison familiale.

Là, Marcel va vivre pleinement ses premières années de "liberté" se partageant entre Mosset - ses amis, les parties de Truc et de Rami chez Dominique, l'atelier d'ébénisterie qu'il s'est "monté" "Carretera del Coll de Jau" et les travaux de jardinage entrepris chez sa fille - et Perpignan où Louissette point encore "jubilada" (retraîtée) a repris, avec toujours autant de succès et d'allant, le rayon "charcuterie" d'un grand magasin.

Après trois ans de ce "régime" Louissette est à son tour "libérée" et, dorénavant, le couple vivra davantage à Mosset où Louissette va pouvoir encore mieux affirmer son besoin "d'aller vers les autres", son altruisme ! En voulez-vous des preuves ?

*Elue Conseillère Municipale sous les mandats de René Mestres puis d'Alain Siré.*

*Organisatrice de la Fête des Ecoles puis du Téléthon pendant deux ans.*

*Ce fut une des responsables du Comité des Fêtes ; organisant, entre autres, des après midi festifs*

*pour les Seniors de la commune au Foyer Rural. Impliquée dans diverses associations telles celle de Saint Julien oeuvrant pour la restauration de l'église ; c'est dans ce but que, durant des années, le 15 Août, elle organisait (avec ses filles) une*



Yole Mascalchi, Mimi et Jean bataille, Yvette, Louissette Françoise et Isidore Surjous

*kermesse avec vente de créations personnelles (canevas, layettes, vêtements...)*

*Mais également impliquée dans le désormais célèbre "Pessèbre"...*

*Cet été encore elle a mis son sens inné de la vente au service d'Opéra Mosset dont elle vendit, en une soirée, tous les tee-shirts disponibles.*

*Enfin, dès son retour au village, Louissette mettra tout son talent de commerciale avisée au service d'Yvette notre épicière et son amie dont elle restera, à vie, pour nous, le bras droit estival.*

# En cheminant avec les Randonneurs "del carrer de les senyores"

## BALADE DANS LES CORBIÈRES EN COMPAGNIE D'UN GUIDE PEU ORDINAIRE

Jean Llaury

Etes-vous au courant ? Savez-vous que, pour nous, les randonneurs "del carrer de la font de les senyores", la moindre allusion aux *Corbières*, aux *Fenuillèdes* ou au pays *Gavatx* réveille le souvenir d'une conquête homérique, "hallucinante" se serait exclamé Fabrice Luchini : celle du *Puig Bugarach*, un Lundi de Novembre, il y a cinq ans ?

Cette randonnée-là reste inoubliable à plus d'un titre ! D'abord parce qu'elle fut effectuée dans des conditions *apocalyptiques* sous une brume tellement froide et compacte que certains se demandent encore s'ils ont réellement atteint le sommet du *Puech* ! Ensuite par la convivialité du groupe qui lui permit de faire face avec humour et bonne humeur au froid et à la "purée de pois" ! Enfin, parce qu'elle s'acheva par le plus bienheureux des hasards (1) par un bon café chaud dégusté à la ferme du *col de Llinas* devant un réconfortant feu de cheminée.

Notre dernière randonnée, ce Lundi 24 Avril, doit, elle, son caractère exceptionnel non point à ses difficultés de terrain, à la longueur de son trajet ou à de mauvaises conditions climatiques, non ! Elle le doit essentiellement à la personnalité de celui qui nous servit de guide, à savoir *Guy Mar-*

*quié* (le frère d' *Yvan de Catllar*) un vigneron peu ordinaire doublé d'un pédagogue enthousiaste et averti !



C'est *Yvonne et René Mestres* (dont on sait qu'il a quelque ascendance "gavatxa") (2) qui avaient déniché notre "mentor" !

Figurez-vous un grand gaillard au visage buriné à la *Tabarly* ; à la différence que ce "burinage" serait dû non à l'air du grand large et aux embruns marins mais au soleil du plein temps de la vendange, aux matinées froides de l'hiver où se tail-

le la vigne et surtout à Dames Tramontane et Marinade qui prennent en enfilade, plus de deux cents jours par an, le Bassin de Maury, ses cotéaux et son vignoble.

Figurez-vous aussi un accent aussi rocailleux que les alluvions schisteuses et calcaires qui constituent le sol des différentes parcelles, le rythme lent des syllabes méthodiquement épelées et surtout l'enthousiasme, en fait la foi en cette Terre, qui transparait à chacune de ses interventions et vous aurez un faible aperçu du plaisir que nous avons ressenti à nous laisser guider tout au long de cette journée.

Et il n'en fut pas avare d'éclaircissements notre guide !

Conscient qu'il est, depuis toujours, des rapports étroits existant entre nature du sol, climat, exposition et les différents cépages, il se fit un plaisir (m'a-t-il semblé !) de répondre aux multiples questions voire de les anticiper !

C'est ainsi qu'après la dure montée du village et les premiers lacets en bordure des vignes et tout en balayant du regard le paysage, il profita d'une première station pour nous conter, en des termes compréhensibles à tous, les grandes lignes de l'histoire géologique du Bassin de Maury avec ses "chevauchements et ses charriages, ses schistes noirs et ses calcaires massifs" ; il nous apprit pourquoi certains coteaux étaient voués aux "vins jeunes" alors que d'autres mieux exposés et de nature différente avaient droit aux "vins de garde"... Plus loin, la traversée d'une pinède "sauvage" nous valut un joli cours d'histoire sur les Cathares (nous étions à un grand jet de pierre du château de Quéribus dominateur) et la Croisade des Albigeois... Un arrêt en lisière d'une vigne aux feuilles toutes "nouvelles" et nous voici capables (?) de différencier à la forme, aux nuances de vert, à l'absence ou à la présence d'un fin feutrage... la feuille d'un plant de Grenache de celles d'un Syrah ou d'un Muscat... Plus loin, Guy Marquier, gestes à l'appui, entreprend d'expliquer à Renée comment se pratiquait une greffe à "l'ancienne" puis, à la faveur d'une question de

Marcel, c'est toute l'épopée de la lutte contre le phylloxéra qui défile devant un auditoire toujours aussi attentif (3)... Ainsi de suite, jusque vers seize heures et la fin de notre boucle viticole.

Dans ce court compte rendu, j'ai voulu associer deux balades qui me paraissent hors normes ( l'une par les difficultés rencontrées, l'autre par la personnalité de l'accompagnateur) et qui plus est, faites en pays "gavatx"; cependant, curieusement, pour ces deux sorties et uniquement pour ces deux -là, l'une d'entre nous, a dû déclarer "forfait". Entorse d'une cheville pour Bugarach, cure thermique pour Maury ! Voyez, rien de simulé, tout déclaré à la Sécurité Sociale (en fait, la MGEN) et c'est la mort dans l'âme que, ces deux fois, elle nous a vus prendre la route sans elle.

*Mais enfin, tu es énervant ! Qui donc est cette elle ?*

*Elle, tu t'en doutes bien, c'est Jacotte, l'âme, la fondatrice et l'animatrice (avec, cela va de soi, Georges dit "du GPS", son époux) du club des randonneurs.*

Il y a sept ans et oui, sept ans déjà, les randonneurs du club "*del carrer de la font de les senyores*" faisaient leurs premiers pas sur les traces de Georges et Jacotte ; c'était du côté *del correc del niu de l'Astor* sur les pentes *del cami de la mar*.

*Le temps passe trop rapidement, dis-tu ? Mais, est-ce le temps qui court trop vite ou les randonneurs qui marchent trop lentement ?*

#### Notes :

- 1- Ce Lundi, 5 Novembre, après notre "conquête" homérique, tout trempés et transis, nous avons cherché en vain un bistrot ou une auberge afin de prendre un café chaud ; mais, le Lundi, tous les commerces du village de Bugarach sont fermés. Heureusement, au dernier moment, André Perpigna s'est rappelé (lui qui dit ne pas avoir de mémoire !) qu'une lointaine cousine à lui élevait un troupeau de chèvres à la ferme du col de Llinas, au pied du Puig de Bugarach. Nous avons donc pu faire provision de fromages frais avant de prendre notre café réparateur "a la vora del foc de xemeneia".
- 2- A propos de la signification du terme "gavatx" lisons ce qu'en pensait **Lluís Basséda** dans son ouvrage : "**Toponymie historique de Catalunya Nord**" *Ce terme péjoratif était adressé par les Catalans du Nord aux Occitans, par les Bas-Languedociens aux Tarnais et Aveyronnais et par les Gascons aux non-Gascons (Gavaches), par les Provençaux aux Alpains (Gavots), par les Espagnols du Nord aux Pyrénéens (Gavachos). Il existait déjà en ancien Français avec le sens de poltron. Il semble être d'origine pyrénéenne, signifiant "homme des Gaves".*
- 3- En posant, innocemment, cette question sur le Phylloxéra, Marcel et Christiane étaient loin de se douter que leur treille perpignanaise abritait ce redoutable parasite. Que faire pour s'en débarrasser ? Inonder leur rez-de-chaussée durant l'hiver prochain afin de noyer les œufs de cet hôte fâcheux ? Remplacer leur treille "catalane" par un plant importé du Nouveau Monde ou vendre leur maison ?



Vue plongeante sur Maury



Tout le monde est attentif



Cep de cent ans

Deux belles brochettes



Au milieu des vignes,  
sous l'œil de Quéribus





# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## OFFICE DU TOURISME

Tout le monde l'attendait avec impatience, il semble s'installer enfin : le printemps est là et avec lui les autocars, remplis d'écoliers recommencent à envahir Mosset ! Peut-être vous demandez-vous ce que ces enfants peuvent bien faire lorsqu'ils prennent le sentier de la Font del Tell, plébiscité par toutes les écoles : ils apprennent tout en engageant des sensations fortes.

En descendant par le « Mosseto », on admire de belles fleurs dans les jardins, puis le bassin et ses poissons rouges ; le bruit de la rivière se fait de plus en plus fort à l'approche de la cascade de la Carole. En ce mois de Mai le débit de la Castellane est assez haut pour épater ces enfants et, parfois même, les adultes qui les accompagnent ; sur le chemin de la Font del Tell, ils ont du mal à la quitter des yeux.

Les arbres, très variés, sont là pour une initiation à la botanique : feuilles simples ou composées, alternes ou opposées, caduques ou persistantes. On compare celle de l'aulne, de l'orme et du noisetier ; on cherche, au pied des arbres, l'indice qui permettra de donner un nom au noyer ou au châtaignier. On découvre leur floraison et les différentes sortes de fruits qu'ils produisent.

Au pied de ces arbres, dans la fraîcheur des talus, une infinie variété de plantes incite à l'observation : les fougères, avec leurs spores, la monnaie de pape avec ses drôles de fruits qui cohabitent avec les fleurs, le cresson des fontaines, les géraniums qui ne ressemblent pas à ceux de nos balcons (et pour cause). On apprend la prudence : gare à l'ortie, bien sûr, mais aussi à l'euphorbe et son « lait » toxique : une raison de plus pour ne pas cueillir de fleurs dans la nature.

Malgré le bruit de la rivière et les piailllements des enfants, les chants d'oiseaux nous accompagnent, tandis que les papillons nous montrent le chemin. Et bien sûr, il y a les odeurs : la menthe, le fenouil, le genêt en fleur, les cyprès, parfois l'herbe coupée, et...le crottin d'âne ou de cheval !

Un coup d'œil aux moulins, et l'on attaque la montée du petit sentier : dur, dur, mais au bout il y a ...le pique-nique, temps fort de la journée ! D'abord un regard sur le pin du clocher.

Quelle chance avons-nous, nous autres habitants de la vallée de pouvoir profiter de ces merveilles à volonté ! Et puisqu'on est dans les fleurs autant continuer : notre Foire de Printemps, lancera, pour la troisième année, la campagne de la « Rosée des Pyrénées » en Conflent, mais honorera également les jardins. En effet, le week-end du 3 et 4 Juin, coïncide avec la mani-

festation « week-end au jardin » organisée par l'Association des Amis des Parcs et Jardins en Languedoc-Roussillon, dont fait partie notre jardin parfumé. Belle occasion de faire une visite de village inédite, « Mosset et ses jardins ». Le thème cette année étant « le parfum », le circuit débutera par le jardin parfumé, serpentera entre les jardins des Cabanots, parés de leurs plus beaux atours par leurs propriétaires, avant de nous conduire au parapet pour un coup d'œil aérien sur les jardins qui dévalent jusqu'à la route de La Carole.

Pour la suite du programme de la foire, la tradition sera respectée avec le marché des producteurs et la visite à la rencontre des troupeaux, les ânes seront fidèles au rendez-vous pour promener les enfants, les cochons pour montrer la diversité des activités agricoles à Mosset.

Vous pourrez déguster la grillade « Rosée des Pyrénées » ou le repas « spécial foire » chez les restaurateurs de Mosset, ou vous contenter d'un « apéritif des producteurs » avant d'aller manger en famille.

Il ne nous reste plus qu'à commander le beau temps pour cette première grande manifestation de la saison 2006. Pour les autres réjouissances à venir, il suffit de consulter le programme dans ces pages.

**Thérèse CARON**

### PROGRAMME DES CONFERENCES 2006

13 JUILLET : LES FEMMES CRIMINELLES EN ROUSSILLON AU 19<sup>e</sup> Siècle  
Mme Ros, archiviste départementale

21 JUILLET : LE TESTAMENT DES GONCOURT  
Mr Mouret

9 AOUT : UNE ECOLE LIBERATRICE ?  
-l'enseignement primaire dans les PO  
dans la première partie du 19<sup>e</sup>-  
Mr Brunet, agrégé et docteur en histoire

19 AOUT : BONJOUR MONSIEUR LANOUX  
-un amoureux du pays catalan-  
Mr Vinas, agrégé et docteur es lettres

26 AOUT : GEORGES SAND A LA CAMPAGNE  
Mr Arrous, professeur de lettres à la Sorbonne

Selon la tradition les conférences se déroulent à la Capelle-ta à 18h. Elles sont suivies d'un apéritif qui permet des échanges avec le conférencier.





# I si cantéssim ?

Jean MAYDAT

**Un grapat de cants catalans**

**Et si on cantava ?**

**Une poignée de chants catalans**



✿ **Per la meua néta** (pour ma petite-fille) : Je dédie cette jolie ronde enfantine à ma petite-fille **Éloïse** tout juste née le **10 avril 2006** en Bourgogne. En naissant quelques jours seulement avant la **Sant Jordi**, elle aura voulu marquer dès le départ ses origines catalanes parmi lesquelles on recense 4 à 5 générations d'*avantpassats* (ancêtres) mossétans de 1600 à 1800 !

✿ **La jeune bergère** : de cette chanson originaire de Cerdagne et du Vallespir doit se rendre au bal (sans doute son premier bal).  
- Que lui donnerons-nous pour aller danser ?

- Je lui donnerai un petit chaperon (*caputxeta* typique des montagnardes d'autrefois), une petite chemise (*una camiseteta*), une jupette (*una faldilleta*), des petites chaussettes (*unes sabatetes*), des bonnes bottines (*unes bones calcetes*), sans oublier des petites boucles d'oreilles (*unes arracadetes*), et à la montagnette je l'enverrai... À la montagnette il ne neige ni ne pleut, et dans la plaine le vent fait tout bouger. À la petite ombre, l'ombre..., des fleurs et des violettes et du romarin.



## La Pastoreta



- Què li do - na - rem, a la pas - to - re - ta, què li do - na -



rem per a - nar a ba - llar ? - Jo li do - na - ri - a u - na ca - put - xe - ta,



i a la mun - ta - nye - ta la fa - ri - a a - nar. A la mun - ta - nye - ta no hi ne -



va ni hi plou, i a la ter - ra pla - na tot el vent ho mou. So - ta l'om -



bre - ta, l'om - bre - ta, l'om - bri, flors i vi - o - les i ro - ma - ni.

- I -

- Què li donarem a la pastoreta,  
què li donarem per anar a ballar ?  
- Jo li donaria una caputxeta,  
i a la muntanyeta la faria anar.

**Tornada (refrain)**

*A la muntanyeta no hi neva ni plou,  
i a la terra plana tot el vent ho mou.  
Sota l'ombreta, l'ombreta, l'ombri,  
flors i violes i romaní.*



- II -...- Jo li donaria una camiseteta...

- III -...- Jo li donaria una faldilleta...

- IV -...- Jo li donaria unes sabatetes...

- V -...- Jo li donaria unes bones calcetes...

- VI -...- Jo li donaria unes arracadetes...

**Références** : - Livret et CD *Cançons populars catalanes* (Revista Terra Nostra N°1/9/31/41 - Prades Réédition 2003)

- Tocatimbal - *Cançons populars dels països catalans* - Acció escolar del congrés de cultura catalana - Barcelona.

# AU FIL DES SAISONS



## RÊVERIE ATOUR D'UNE VIEILLE MALLE...

Monique FOURNIE

*De la chasse à la laie perdue à la chasse aux lions*

Déblayer, trier, réparer, ranger est le lot de tout «rénovateur» amoureux d'une vieille maison. Mossétane de fraîche date, je ne faillis pas à la règle.

J'aime penser que les vieux objets ont le pouvoir magique de redonner vie à ceux qui les ont fabriqués. Pendant que les mains travaillent il suffit de laisser courir son imagination. L'espace-temps aboli, on devient l'artisan, le sculpteur, le menuisier, le maçon qui les ont conçus, taillés, polis, tournés, assemblés. Vêtue de bure ou de beau drap et de dentelles, on est devenu chaland qui les convoite, les touche, les achète parfois en ayant « mis de côté » sou à sou, son prix jugé extravagant pour une bourse modeste. Ces mains à jamais disparues dont on perçoit encore la chaleur par delà le temps sont devenues les nôtres. Nos questions d'aujourd'hui : pourquoi les ont-ils achetés, en ont-ils rêvé, de quoi se sont-ils privés pour les acquérir ? Outils utilitaires ont-ils soulagé l'âpre travail d'une « notre » aïeule comme elle l'espérait, enfin les ont-ils aimés ? trouvent une réponse puisque nous sommes Eux par le seul pouvoir de l'amour et de l'esprit.



Toucher un vieux mur, une pierre du Portal de la Coma Gelada en passant ou encore un des murets de pierres sèches soutenant les feixes qui escaladent nos montagnes alentour, c'est entendre sonner les outils sur le roc, le sabot de l'âne qui racle le sol, les rires et les « bromes » de ces ancêtres qui disputaient chaque pouce de terre à leurs flancs de bois et de pierrailles. C'est devenir eux par le coeur. Chaque ruine relevée, arrachée à l'oubli est un geste pieux envers ceux qui les ont fait naître. C'est, à travers notre mémoire respectueuse, un gage pour l'avenir. Tous ces objets ouverts par ces hommes et ces femmes d'antan qui leur survivent sont émouvants par le labeur qu'ils représentent. Ils sont empreints de leurs pensées, de leurs rêves et de leurs espoirs, de leurs peines aussi. Ils me donnent le sentiment réconfortant d'être un chaînon infime de leur histoire. J'essaie, en pensant à tous ces artistes qui souvent s'ignoraient, de les faire revivre par-dessus le temps avec leur oeuvre pour l'offrir à ceux qui me

suivent, consciente de l'obligation faite à chaque génération de « transmettre ». Qu'importe que la chose transmise soit rejetée par la majorité... il suffit d'un seul esprit, d'un seul coeur qui se souvienne pour que le chemin vers l'inaccessible étoile de Jacques Brel ne se perde pas

Aujourd'hui, je m'attaque à une vieille malle bombée, poussiéreuse, en un mot assez rebutante d'aspect mais encore solide, que le déménagement de la grange a fait ressortir. Au premier regard elle n'offre rien de spécial à quoi accrocher mon imaginaire ! Une malle, cela parle « bien sûr » de voyages, mais où, quand ?... Il en existe tant de semblables... Elle me ramène 'bien sûr' aux *malles-cabine* de mes parents qui ont peuplé mon enfance. Faites pour voyager sur les bateaux sans avoir à les vider, elles sont restées couvertes d'une multitude d'étiquettes jaunies qui racontent leurs pérégrinations autour du globe.

La mienne, toute tristounette et anonyme dans son délabrement est muette. N'était le fait que je l'ai trouvée dans la cave de ma maison de Mosset, je lui ferais la tête. Sans grand enthousiasme je dépoussière, j'arrache, je décloue, j'éternue. L'intérieur est encore coquet, un joli tissu à rayures bleu tendre et boutons de roses qui s'effiloche me dit le goût d'une certaine époque qu'il me semble reconnaître. J'arrache : encore, première sous-couche, un papier bleu comme celui dont je recouvrais mes livres il y a .. Calacala, disent les africains ; deuxième sous-couche, Eureka ! Un journal, non.. une feuille de journal friable qui tombe en poussière dès que je la touche.

Une date : 25 mars 1865. Je connais maintenant la date approximative à laquelle l'intérieur a été doublé faute d'être certaine de sa date de fabrication.

UN siècle et quarante et un ans dans quelques jours ! Napoléon III, la comtesse de Ségur, Les petites filles modèles « *Camille lui présentait les peignes, rangeait les robes et les souliers...* » remplissaient-elles une malle ?

Aux Amériques, fin de la guerre de Sécession, en Italie ce pauvre Antonio Meucci qui découvre le télégra-

phe se fait voler son invention par un certain Alexandre Graham Bell... Je m'éparpille, je m'égare. Revenons à MA malle à moi :

Où est-elle allée et avec Qui ? Délicatement, presque scientifiquement, j'étale ma trouvaille. Le centre de la feuille est lisible, Une partie des faits divers d'un journal dont je ne trouve pas le titre. Récupérée -vive l'ordinateur- et dépoussiérée, je lis: « Batna, 25 mars 1865 ». L'Algérie. Trente cinq ans se sont écoulés depuis Bugeaud et sa casquette... C'est le 3 mai 1865, à peine un mois après, que le susdit Napoléon III entamera un long voyage en Algérie au cours duquel l'impératrice Eugénie deviendra régente...ma trop modeste malle ne pouvait être d'un si prestigieux voyage et que ferait-elle à Mosset ? Voilà, je sais Où mais je ne saurai jamais avec Qui, ni comment elle a terminé sa vie de malle dans la cave des soeurs Ville, ma cave aujourd'hui.

Curiosité exotique. Je continue la lecture de mon morceau de faits divers de Batna. Par son côté « Tartarin de Tarascon » ce que je lis fait pendant, dans ma mémoire, à la chasse à « La laie perdue de Marcel Bousquet » parue au printemps 2004 dans le JDM !

*Batna, 25 mars 1865*

*Cher monsieur,*

*De retour à Batna, depuis hier, et bien fatigué, je vous raconte en quelques mots le fait principal de notre excursion:*

*Le 21 mars, à la tombée de la nuit, plusieurs lions étranglaient un cheval pour s'assurer quelques jours de vivres. Prévenus par des Arabes, mon ami Chassaing et moi nous avons à coeur d'assister au premier repas de ces terribles carnassiers.*

*C'est à la hâte, dans un petit buisson et à une très faible distance de la victime que nous dûmes nous blottir, car il n'y avait pas la moindre lueur de clair de lune à espérer. A peine étions installés, qu'un magnifique lion se précipite sur le cheval. Je pousse doucement le coude de mon ami pour lui dire : Le voyez-vous ?*

*Aussitôt son coude répond au mien, et une double décharge fait rouler le beau lion dans le ravin. Le fusil de Chassaing n'était pas encore rechargé que le lion abattu était remplacé par un second. Je passe mon fusil à Chassaing, qui ajuste ce nouveau-venu et l'envoie dans le même ravin joindre ses rugissements de douleurs à ceux du précédent. Je rechargeais mon arme avec l'idée que le festin était au moins interrompu pour quelque temps, lorsqu'un troisième lion se présente à la curée. Je repasse mon fusil à Chassaing, qui tire avec la même promptitude et le même succès car il cloue sur place le troisième lion.*

*Il paraît enfin que les détonations de nos armes, ou ce qui est plus probable, l'odeur du cheval, attiraient ces animaux au lieu de les intimider, car ils se succédaient exactement dans la mesure de l'imperceptible instant nécessaire pour recharger un Lefauchaux. Un quatrième lion arrachait un lambeau de cheval lorsqu'une double détonation lui fit subir le même sort que ses*

*devanciers.*

*Tout le monde connaît la chasse aux alouettes. Je puis affirmer que les lions me semblaient en ce moment donner sur le pauvre cheval comme les alouettes sur un miroir.*

*Nous respirâmes cependant, Chassaing et moi, et nous nous donnâmes une poignée de main, en nous regardant et en riant. Cette poignée de main, je vous prie de le croire, voulait bien dire des choses.*

*Les rugissements, les cris de douleur des blessés et des mourants, l'obscurité de la nuit qui, tout autour de nous rendait notre position critique, très critique même. Nous voyez-vous plusieurs heures dans dans cette posture, immobiles, grelottant de froid, car nous n'avions pas eu le temps de prendre nos vêtements de nuit... Le coeur seul était chaud; nous étions bien résolu à ne pas nous laisser croquer sans nous défendre.*

*Ne pouvant plus résister au froid, nous nous décidâmes à regagner notre tente où nous trouvâmes nos compagnons de chasse qui dormaient très tranquillement, n'ayant pas même entendu nos détonations.*

*Le matin, à la pointe du jour, nous étions de nouveau sur le lieu du carnage. Deux lions restaient sur place; les deux autres paraissaient avoir perdu beaucoup de sang mais la grande sécheresse et l'aridité du sol rendaient difficile la poursuite des traces.*

*Nous allions y renoncer, lorsque les Arabes qui nous aidaient dans cette recherche ayant aperçu une lionne qui s'était traînée et embûchée dans le fond d'un ravin, se sauvèrent à toutes jambes en nous faisant signe que la bête était là. Nous avançâmes, et je la vis qui me regardait avec le grand désir de se venger des blessures de la veille. Je lui ajustai sur la face une balle qui lui brisa les deux plus belles dents. Ses rugissements, les efforts qu'elle faisait pour s'élancer sur nous lui attirèrent une décharge générale. Chassaing, le comte Karolyi, M. Deichmann, tout le monde fit feu. Après cette fusillade, elle relevait encore fièrement la tête; mais je lui mesurai une balle au défaut de l'épaule, et ce fut son coup de grâce.*

*Les comtes Karolyi partent pour Tunis. Mon ami Chassaing et moi nous nous proposons d'entreprendre une dernière campagne à la lune prochaine.*

*En attendant d'autres détails, je suis, etc  
Bombonne.*

Tartarin de Tarascon ? Non, réalité d'une autre époque. Ces chasseurs qui comptaient le temps en lunes et qui se voulaient téméraires étaient-ils vraiment en danger, ce carnage était-il vraiment nécessaire? Les lions, comme beaucoup d'autres espèces animales ont failli disparaître. Nous prenons enfin conscience de la beauté menacée de notre belle planète. Aujourd'hui protégés, les lions sont amenés lionceaux en France, à Thoiry, pour apprendre à vivre le jour afin d'être... photographiés.

# NOUVELLES DE L'USAP

Par claude SOLER

## SAISON 2005/2006 - QUART DE FINALE DE COUPE D'EUROPE

### MATCH MUNSTER-USAP

#### Parcours ordinaire de trois supporters catalans



Ce match qui a eu lieu à DUBLIN le 1<sup>er</sup> avril dernier, a généré beaucoup d'enthousiasme et de passion auprès des supporters de l'USAP. En effet, ceux-ci se sont déplacés en nombre, 2000 étaient présents au stade de LANSDOWNE ROAD, appelé à disparaître dans les prochains mois.



André Perpigna, Jean Noguer et moi-même étions de l'expédition.

Le départ eut lieu le vendredi 31 mars à 13h depuis CARCASSONNE sur un vol RYANAIR, la plupart des supporters catalans partant de PERPIGNAN et GERONE. L'avion était rempli à 90% de supporters de l'USAP, et comme c'est la tradition dans chaque club de rugby, ceux-ci firent preuve de créativité et d'originalité dans leur tenue vestimentaire pour montrer leur attachement au club. Au cours du vol, la bonne humeur qui s'exprimait à travers des chants et des slogans à la gloire de l'USAP et des Catalans, était entretenue par la circulation de gourdes de muscat faisant le va-et-vient de l'avant à l'arrière de l'avion, à la stupéfaction des 3 hôtesses. Rien ne présageait alors de l'atterrissage mouvementé auquel nous eûmes droit à l'arrivée à DUBLIN à cause d'un vent violent, et dont chacun se souviendra longtemps !

Après avoir pris nos quartiers au KELLYS HOTEL dans le centre de DUBLIN, nous décidâmes d'aller en reconnaissance à TEMPLE BAR situé à proximité, et qui est comme chacun sait, un lieu de rencontre et de

fête très prisé des Dublinois, mais aussi des supporters lors des matchs du tournoi des 6 nations. Dès la fin de l'après midi, les catalans prirent possession du macadam, suscitant des mouvements de sympathie de la part des Dublinois qui sont des gens chaleureux, fidèles à leur réputation.

N'ayant pu résister à l'envie d'aller déguster une bière dans un des nombreux pubs de l'endroit, nous eûmes l'occasion rapidement de mettre en pratique nos connaissances en anglais. La catastrophe annoncée eut bien lieu au niveau conversationnel ordinaire, et la barrière de la langue nous poursuivit tout le week-end. Nous fûmes cependant « sauvés » deux fois de suite au restaurant lors du choix du menu. La première fois par une serveuse portugaise, la deuxième, par deux serveurs italiens sardes du village de L'ALGHERO qui entendaient tous trois fort bien le catalan.

Dans la soirée, nous nous rendîmes en taxi dans un autre pub situé à l'autre bout de la ville pour assister à la réception des supporters de l'USAP, organisée par le conseil général des PO. Là, dans une ambiance de feu, sans fumée, puisque l'usage du tabac est interdit dans les lieux publics en Irlande, au milieu de quatre cents personnes, la chope de GUINNESS à la main, nous fûmes invités à converser à nouveau avec des supporters du MUNSTER. Tous nous souhaitèrent bonne chance pour le match du lendemain, accolades et poignées de mains à profusion !

Le lendemain matin, après un copieux breakfast dont je pensais à tort ne pas pouvoir venir à bout, nous partîmes visiter « THE OLD JAMESON DISTILLERY », visite traditionnelle et instructive. Le temps était magnifique, un ciel bleu d'azur deux heures durant nous accompagna, mais je dois dire que pendant le reste du séjour mis à part, la première mi-temps du match, nous connûmes des averses à répétition avec vent tourbillonnant. Sur le chemin du retour, nous rencontrâmes des amis supporters de PRADES qui nous invitèrent à « l'apéritif » dans ce fameux « TEMPLE BAR » de couleur rouge sang dont les images ont fait le tour du monde. Là, au milieu de deux ou trois cents catalans chantant des airs du pays, nous fûmes sollici-

tés à porter de nombreux toasts à la gloire de l'USAP. Vint alors l'heure du déjeuner qui fut consacrée à déguster un plat traditionnel irlandais, composé de légumes et de viande de mouton que je trouvai pour ma part excellent.

L'après midi, les averses étant de retour, bien équipés en vêtements de pluie, nous arrivâmes vers les 17h30 dans ce stade mythique qu'est LANSDOWN ROAD, austère, vieillot et délabré, où se produisirent tant de merveilleuses joutes rugbystiques de légende au cours du siècle dernier. Après avoir palabré tant bien que mal avec des supporters irlandais toujours aussi sympathiques, mais dont les manifestations devenaient de plus en plus encourageantes envers leur équipe au

fût et à mesure que se rapprochait l'heure de début du match, nous nous installâmes au milieu des 49000 spectateurs qui garnissaient les gradins de cette enceinte exposée à tous vents. Là, instant de stupéfaction pour mon ami André Perpigna, au milieu de la pelouse, une jeune femme chantait, fort bien d'ailleurs, accompagnée par une fanfare militaire, des airs de la Carmen de BIZET. Des retrouvailles en terre irlandaise en quelque sorte ! Puis vinrent les chants typiques de la province du MUNSTER repris en chœur par « ces hommes fiers et chaleureux comme leur chevelure de feu », (comme le prétendait une pub entrevue à l'hôtel) qui nous remplirent tous trois d'émotion.

C'est sous un ciel bleu d'azur et un soleil éclatant que débuta le match. Heureux présage pensais-je ! Le pack de l'USAP fit merveille tout au long de la première mi-temps. Celui de nos adversaires, conduit par un Paul O'Connell éblouissant et un O'Gara jouant dans le même registre, fut mis à l'étouffoir par les Tonita, Le Corvec, Robertson, Hines, Gaston et compagnie, si bien que la mi-temps arriva sur un score avantageux pour l'USAP de 10 à 7. Le public irlandais était surpris, un peu décontenancé sans doute par cette équipe de l'USAP qu'on ne leur avait pas annoncée aussi forte devant. Quant à nous, nous étions ravis !

La seconde mi-temps ne fut pas de la même essence hélas. Dès le début, les vieux démons firent leur apparition. L'indiscipline s'installa dans notre camp et trois pénalités coup sur coup vinrent assombrir la situation. Le score passa rapidement à 16 à 10. L'espoir de le remonter s'amenuisait de minute en minute, d'autant

plus que notre buteur Jean-Marc Bourret était dans un mauvais jour. La fin de la partie fut sifflée sur un résultat de 19 à 10 en faveur du MUNSTER après un bon match de l'USAP hélas marqué par cette indiscipline chronique qu'il faudra bien qu'elle corrige un jour si elle veut accéder au titre.

A la sortie du stade, sur le chemin du retour, les commentaires d'après match allaient bon train. Il en ressortait que les supporters catalans n'étaient pas déçus. Ils avaient assisté à une bonne prestation de l'USAP, et le sentiment général était que nous étions passés bien près d'une victoire largement à notre portée. Chemin faisant le dialogue s'établissait entre supporters des deux

« congratulations » des uns, répondaient les « commiserations » des autres. Arrivés à « TEMPLE BAR » une dernière GUINNESS nous fut proposée. Nous la trouvâmes encore plus amère qu'à l'accoutumée. Heureusement la gentillesse des Irlandais présente tout au long de ce week-end, nous faisait chaud au cœur et notre trio de catalans l'a appréciée à sa juste mesure, se promettant de renouveler l'expérience, « week-end rugby », peut-être en ECOSSE ou au PAYS DE GALLES, la fois prochaine.

Et maintenant en conclusion, parlons de cette USAP 2005/2006. A ce jour, notre chère équipe est qualifiée pour les demi finales. Il faudra attendre le tout dernier match qu'elle jouera à BRIVE pour connaître notre adversaire. Cette année, le groupe est costaud et peut prendre le dessus sur n'importe lequel des trois adversaires qui nous sera proposé. Une seule condition : que tout aille bien dans les têtes. Allez l'USAP, sempre an davan !





# Histo-Généalogie



## Mosset en 1806 - Le bicentenaire

### Mosset contre d'Aguilar... et contre la Nation

Le 5 mai 1806 le maire **Isidore Lavila** réunit d'urgence le Conseil Municipal. Il annonce que *le 30 avril 1806 la commune a été citée pour comparaître dans le délai de huitaine par devant le tribunal en première justice à la requête de don Jean Gaspard d'Aguilar de Montagut actuellement colonel agrégé à la place de Barcelone en Espagne et pour lui le Sieur Nicolas Laguerre demeurant à Campôme, son fondé de pouvoir, aux fins de se voir condamner à lui restituer tout ce qui a été reçu ou perçu par la Commune ou ses agents a raison des pacages depuis 1794 inclusivement, en se disant propriétaire de tous les bois et vacants situés au territoire de cette commune tant en vertu de la cession qu'il prétend lui avoir été faite par l'Administration centrale par son arrêté du 11 nivôse an V [31 décembre 1796] en paiement de ses droits légitimes évalués à la somme de 58633 francs que par la cession faite par Melchior d'Aguilar, son frère aîné, le 02 thermidor an XII [28 juillet 1804] pour la somme de 3000 francs.*



Jean d'Aguilar

Cette réunion n'est qu'une des innombrables manifestations du conflit qui continue d'opposer la commune à la famille d'**Aguilar**. Le différend qui n'a été que partiellement réglé par la célèbre nuit du 4 août 1789, dite de l'abolition des privilèges, s'est poursuivi, parfois avec intensité, tout au long de la Révolution puis sous l'Empire ; si bien que ce conflit constitue un des aspects les plus spécifiques de l'histoire locale de Mosset, même si la commune n'a pas été la seule confrontée aux problèmes résurgents issus de l'Ancien Régime.

Le différend porte sur les droits de propriété et d'usage des forêts et des vacants. Il a certes déjà été sérieusement analysé par **Jacques Joseph Ruffiandis**<sup>1</sup> et par **Michel Brunet**<sup>2</sup> mais certains aspects de leur analyse semblent parfois plus près de l'exégèse que de la recherche et la prise en compte des faits réels.

Fondamentalement la commune se réfère à la loi *stratae* de la Constitution de Catalogne qui concède des droits *sur les forêts pour les besoins familiaux et les réparations des maisons, le libre usage des vacants pour les troupeaux et enfin le droit de défricher des terres incultes après entente avec le seigneur*. Autrement dit le seigneur est propriétaire mais cette loi lui impose des servitudes au bénéfice de la population locale. Bec et ongle, la communauté défend ses droits contre un marquis qui n'a de cesse que de les restreindre. Comme dans nos régimes actuels de copropriété immobilière ou de biens indivis, il est certain que les intérêts divergents des parties et l'absence d'une réglementation stricte, comprise, acceptée et observée ne peut conduire qu'au conflit. Après avoir gaspillé des fortunes, la solution ne sera trouvée qu'en 1861 en remplaçant la copropriété horizontale, c'est-à-dire sur un même territoire, par deux propriétés indépendantes sur deux territoires séparés, opération dite de cantonnement. A COUNOZOULS de l'autre côté du Col de Jau ce cantonnement n'est intervenu qu'en 1905<sup>3</sup>. On n'a pas, comme dans le conflit Israélo-palestinien construit un mur séparateur mais tiré une ligne droite, réelle et virtuelle à la fois, qui allait du Col de Jau à Estardé : les biens du Seigneur au-dessus, ceux de Mosset au-dessous.

A COUNOZOULS de l'autre côté du Col de Jau ce cantonnement n'est intervenu qu'en 1905<sup>3</sup>. On n'a pas, comme dans le conflit Israélo-palestinien construit un mur séparateur mais tiré une ligne droite, réelle et virtuelle à la fois, qui allait du Col de Jau à Estardé : les biens du Seigneur au-dessus, ceux de Mosset au-dessous.



## Objets du conflit

Les usages les plus importants sont d'une part la possibilité de prélever dans la forêt le bois de chauffage, le bois de construction des maisons et d'autre part le droit de défricher les terres vaines et vagues et autres vacants appartenant au seigneur puis de les exploiter.

Le seigneur prescrit d'en demander auparavant la permission sous peine de 20 livres d'amende, saisie et confiscation des fruits. Il interdit à toute personne de défricher dans les bois sous peine de fouet et de bannissement perpétuel.

## Avant 1789

La lutte remonterait à 1680. Elle a atteint une phase aigue après le mariage (qui le fait **Marquis d'Aguilar** et seigneur de la baronnie de Mosset) du Montpelliérain **Pierre de Bon** avec **Jeanne d'Aguilar** fille héritière de **Domingo d'Aguilar**. Le nouveau venu sur les terres catalanes intensifie le combat engagé par ses prédécesseurs. Il est pour cela favorisé par son frère qui est le Président du Conseil Souverain de Perpignan et aussi par les règlements en vigueur dans le Royaume de France qui ne sont pas ceux qui ont été définis à Barcelone au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

Les péripéties de ce combat sont présentées par Maître Voilquin, avocat de la commune, dans un document imprimé à Paris en 1774, année du sacre de Louis XVI. Il y expose les griefs de la communauté à l'encontre des **d'Aguilar** et fait appel à la justice du Roi. On y apprend :

- qu'entre 1718 et 1774 il y a eu 8 procès soit un tous les 7 ans,

- que beaucoup de ces procès font suite à des *Criées*. Ces *Criées* sont des règlements de police. Elles sont définies par le Seigneur, rédigées par un notaire puis *lues, publiées et affichées à la place publique*.

Celle du 18 juin 1772 traite des jeux, des danses, des assemblées, des chemins et ruisseaux, des récoltes, des bestiaux, de la dîme, du moulin, du pain, de la viande, du vin, de l'huile, de la chasse, de la pêche, des vacants ou des bois<sup>4</sup>.



En-tête du document de requête au Roi de 1774

Selon **Ruffiandis** Mosset n'a rien obtenu de cette requête mais ses habitants ont pu, comme par le passé, prélever du bois ou exploiter les terres vaines mais dans le cadre strict des autorisations et contrôles des représentants des **d'Aguilar** : batlle, fermier, gardes forestiers.

## Après 1789

Au début de la Révolution et après le 4 août 1789, **Pierre d'Aguilar** conserve ses propriétés et les habitants le bénéficient des servitudes qui y sont associées. Le seigneur conserve ses biens immobiliers et en particulier les forêts et les vacants sur lesquels les habitants continuent d'exercer leurs droits d'usages.

## La bataille des vacants : Mosset contre la Nation

Le premier conflit oppose Mosset à la Nation ; il résulte de l'interprétation de deux articles de la loi du 10 juin 1793 : l'article 4 et l'article 12.

L'article 4 permet aux Mossétans de revendiquer la propriété des vacants. En effet, il stipule que *tous les biens communaux en général sous la dénomination de terres vaines et vagues, landes, talus, garrigues, vacants appartiennent, de leur nature, à la généralité des habitants des communes dans lesquelles ils sont situés.*



## La criée de 1772<sup>4</sup>

L'an 1772 le 18 juin, trois heures après-midi, Antoine Soubielle sergent royal de la viguerie du Conflent et du Capcir et Valent Audet crieur publics et juré de la ville de Prades, ont fait rapports à nous notaire et greffier de la présente juridiction, qu'à la réquisition du procureur fiscal de la baronnie de Mosset ils se sont transportés ce jour dans la ville de Mosset où en étant à la place publique de ladite ville à l'issue de la messetinale après avoir le dit crieur sonné de sa trompe, ils ont publié à haute et intelligible voix l'ordonnance de Monsieur le juge de ladite juridiction.

Il permet donc aux Mossétans de les revendiquer en totale propriété.

Le 25 germinal an III [14 avril 1796] la commune demande donc à l'Administration Centrale de se faire adjuger les *terres vaines et vacantes*. Elle appuie sa demande par une action juridique en intentant un procès devant le tribunal de Prades qui se déclarera incompétent. L'affaire sera donc jugée par le tribunal civil de Perpignan. Dans cette attente, confiante et sûre de son bon droit, la commune paye la taxe de la contribution foncière correspondante le 1<sup>er</sup> mai 1796. Elle obtient aussi la responsabilité de la gestion des troupeaux étrangers sur son territoire.

Mais lorsque les anciens propriétaires sont des **émigrés**, ce qui est le cas pour les héritiers de **Pierre d'Aguilar**, l'article 12 déroge à l'article 4 ci-dessus : *la partie des communaux possédée [...] par des émigrés, à quelque titre que ce soit, appartient à la Nation, et comme tels ils ne peuvent appartenir aux communes*. Indépendamment du procès en cours, la décision de l'Administration tombe le 9 messidor an IV [07/07/1796] : la propriété des *terres vaines et vagues, vacants et garrigues* est attribuée au Domaine. Quelques jours plus tard, le 13 thermidor an IV [31.7.1796], Mosset est déboutée par le tribunal civil de Perpignan. La commune fait alors appel de la décision et du jugement devant le tribunal civil de l'Hérault.

Le tribunal de Montpellier en séance d'appel déclarera, le 13 thermidor an VI [31/07/1798], soit deux ans plus tard, que la revendication de la commune sur les bois, pacages et vacants de son territoire est irrecevable.

Mosset a perdu contre la Nation. Et contre **d'Aguilar** ?

### Les d'Aguilar émigrés

On croyait, dans ce conflit, les d'Aguilar hors jeu du fait de leur émigration. Mais dans les méandres de l'application des lois ils ont un joker. Il s'appelle **Jean Gaspard Siméon Elisabeth Marie d'Aguilar** [1758-1811]. IL est le second fils de **Pierre**.

En effet, au décès de **Pierre** le 10/08/1792, il y a 4 fils héritiers : **Melchior, Jean Gaspard, Balthazar et Louis**. L'héritier universel est l'aîné **Melchior** mais, dans son testament, le père n'a pas oublié les 3 cadets. Ils recevront ce que l'on appelle la *légitime*, soit 66000 livres chacun, payables en argent ou en biens et non en papier monnaie par l'aîné **Melchior** en 6 paiements annuels égaux jusqu'en 1798.

La *légitime* est la part d'héritage reçue par les cadets. Le droit catalan avantageait l'aîné mais il imposait le paiement d'une petite portion du patrimoine au profit des cadets.

En toute rigueur à ces valeurs il faut ajouter l'héritage provenant des biens maternels

**Melchior** a émigré dès 1791 et, en conséquence, tous ses biens sont mis sous séquestre. Il ne peut donc honorer les volontés du père et en particulier il ne peut rétrocéder les 66000 livres à chacun de ses frères et notamment à **Jean Gaspard**.

Mais **Jean Gaspard** n'a pas à être considéré comme émigré. Seuls le seront ceux qui ont quitté le territoire après 1789. Or il a quitté la France en 1772 au décès de sa mère alors qu'il n'avait que 14 ans.

Conformément à la loi du **3 vendémiaire an IV** [25 septembre 1795], il demande donc en 1796 à l'État français de lui restituer ses droits légitimes.



### La bataille sur deux fronts.

#### Mosset contre la Nation et contre d'Aguilar

Pour répondre à **Jean Gaspard d'Aguilar**, une commission arbitrale est nommée. Elle fait l'inventaire des biens invendus, commune par commune, et calcule leur valeur en fonction du montant des baux des biens afferchés ou de la contribution foncière de 1793. Ce travail fait l'objet de 4 annexes, l'Annexe A pour Baho, l'Annexe B pour Villeneuve-de-la-Raho, l'Annexe C pour Saint Estève et l'Annexe D pour Mosset. L'évaluation globale s'élève à 129408 francs dont 58633 francs pour Mosset.

Par sa décision du 1<sup>er</sup> nivôse an V [20.12.1796], tous les biens **invendus** détaillés dans ces états sont adjugés au Sieur d'Aguilar.



Concernant Mosset, le 11 nivôse an V [31 décembre 1796] un arrêté de la Préfecture de Perpignan lui reconnaît toute la propriété des biens de l'Annexe D provenant de la succession de feu son père **Pierre d'Aguilar** dont la valeur a été estimée par les arbitres.



Au 1<sup>er</sup> janvier 1797 la situation est donc la suivante :

- les seuls biens invendus de l'ancienne baronnie de Mosset sont la forêt et les vacants. Les autres biens comme le château, les forges et les moulins, les terres... ont été vendus avant 1797 et presque tous à des propriétaires de Mosset.

- tous les biens invendus sont la propriété de **Jean Gaspard d'Aguilar**.

- ces biens restent cependant sous séquestre.

- les biens sont définis par l'Annexe D mais cette annexe a été égarée et reste introuvable. On n'en connaît que le montant. On en ignore son contenu. Mosset se bat pour démontrer que la somme de 58633 francs est trop faible pour englober la valeur des vacants et donc que les vacants ne sont pas propriété de **Jean Gaspard d'Aguilar**.

Et ainsi presque jusqu'à la fin de l'Empire Mosset va s'opposer à **Jean Gaspard d'Aguilar** et à la Nation pour tenter de faire valoir ses droits de propriété sur les vacants et le maintien de ses droits immémoriaux.

Quels sont les événements essentiels de cette période ? :

- le 13 frimaire an IX [04/12/1800] levée du séquestre sur les biens de **Jean Gaspard d'Aguilar** qui donc peut en assurer la gestion.

- le 2 thermidor an XII [21 juillet 1804] **Jean Gaspard d'Aguilar** devient effectivement et officiellement l'unique propriétaire des biens invendus de son père **Pierre**, non seulement comme émigré avant 1789 mis aussi à la suite d'un achat pour 3000 francs à son frère aîné **Melchior d'Aguilar**, initialement émigré mais maintenant amnistié et ensuite comme héritier de **Louis d'Aguilar** son frère ecclésiastique décédé.

- le 30 avril 1806, la commune est citée devant le tribunal de première instance de Prades par **Jean Gaspard d'Aguilar** pour restitution des redevances perçues par Mosset sur les pacages, comme nous l'avons vu en tête de cet article.

- le 19 novembre 1806, le Conseil de Préfecture confirme que les biens invendus de feu **Pierre**

**d'Aguilar** ont bien été attribués à **Jean Gaspard d'Aguilar**.

- le 18 mai 1807 le montant des redevances réclamées est à augmenter des 440 francs perçus de **Jean Deixonne d'Urbanya**. Le 19 juin 1807 refus de Mosset qui distingue pacages des bois et pacages des vacants.

- le 10 novembre 1807 le Conseil de Préfecture confirme l'arrêté du 19 novembre 1806 et récuse la contestation de Mosset relative à la désignation du propriétaire des biens restitués. Il s'agit des biens de **Melchior** et non de ceux de son père **Pierre d'Aguilar**.

- le 17 mai 1808 Mosset est condamnée par le tribunal de première instance de Prades à restituer tout ce qui a été perçu sur les pacages.

- en 1808 **Joseph Porteil** qui succède à **Isidore Lavila** comme maire relance le combat.

- le 13 août 1810 **Jean Gaspard d'Aguilar** ne prétend rien sur les terres meubles du terroir de Mosset qui ont des propriétaires connus.

- le 18 mai 1811, le jugement de la Cour d'Appel déboute définitivement la commune de Mosset qui doit rembourser les redevances perçues.

Enfin **Jean Gaspard d'Aguilar** est maintenu dans sa propriété des vacants sauf pour la dépaissance des bestiaux de la commune. Les habitants peuvent prélever du bois de chauffage et de construction après accord avec le propriétaire.

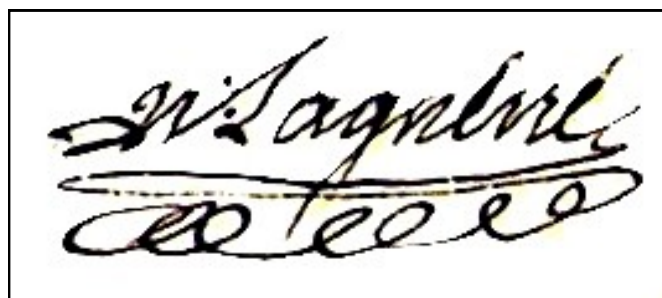
**Nicolas Laguerre** [1744-1811]

**Nicolas Laguerre** joue un rôle de premier plan dans ce conflit.

Agent forestier né à Campôme, il est le fils de **Gaudérique Laguerre** tailleur et de **Marguerite Porteil** [1720-1780] de Mosset, fille elle-même de **Nicolau Porteil**.

Il a épousé en 1780 **Luce Mir** fille de **Galderich Mir**, batlle de Molitg en 1765.

Sa fille **Marie** [1789-1859] est l'épouse de **Dominique Matheu** fils de **Maurice Matheu**, juge de paix de Mosset, dont un cousin germain **Sébastien Matheu**, prêtre, a émigré pendant la Révolution.



**Nicolas Laguerre 1744 - 1811**

**Nicolas Laguerre** habite Rue d'Algé [qui est devenue rue d'Alger] à Campôme où il est par ailleurs propriétaire.

Il fait donc partie des notables de la vallée de la Castellane, habite à Campôme mais a des proches à Molitg et à Mosset. Relativement aisé, il laissera à ses trois filles un pécule important.

Fait-il partie des nostalgiques de l'ancien régime ?



Rue d'Alger à Campôme

Dès le début de la Révolution il participe activement à la mise en place des nouvelles instances administratives. Le 20 janvier 1790, l'Assemblée Nationale divise la France en 82 départements, chaque département en districts et chaque district en cantons. Le district est administré par un conseil au sein duquel sont choisis les 3 membres du directoire. Dans une réunion des électeurs du district de Prades, en juin 1790, **Laguerre Nicolas** est nommé administrateur.

L'année suivante il participe à l'affairisme engendré par les ventes de biens nationalisés. Disposant de quelques moyens financiers, il soumissionnera, mais sans succès, lors de la grande vente du monastère des trinitaires de Corbiac<sup>6</sup> et de celle d'un héritage à La Solane consistant en une grange, un tènement assez considérable de terres labourables appartenant à la communauté des prêtres de Saint-Jean de Perpignan affermé à 730 livres par an<sup>7</sup>.

Le 20 brumaire an IV [11 novembre 1795] alors que Mosset, comme chef lieu de canton, en administre les communes, il est nommé Agent Municipal de Campôme. En 1800, les communes retrouvant leur autonomie, il en devient maire jusqu'à son décès en 1811 avec une interruption de 2 ans de 1804 à 1806<sup>8</sup>.

Évidemment il figure sur la liste des notables

communaux établie le 8 Messidor An IX. [27.6.1801]

Mais ce *révolutionnaire averti* et peut-être déçu, deviendra l'homme des émigrés et de ce fait la bête noire du maire de Mosset **Isidore Lavila**.

En effet dès 1792 **Nicolas Laguerre** est le représentant local de **Jean Gaspard d'Aguilar** qui, de Barcelone, utilise ses compétences en matière forestière pour sauvegarder ses bois, objets d'un pillage systématique. Par acte du 28 juin 1792, passé devant **François Jean Elias Bosch**, notaire à Barcelone, enregistré à Perpignan le 03 juillet 1792, *pouvoir lui est donné par Jean Gaspard d'Aguilar, fils de Pierre d'Aguilar, pour poursuivre tous les délits, abus, et malversations, qui se sont commis ou se commettront aux forêts, bois, landes, bruyères, rives de forêts et pacages situés sur le territoire de Mosset*. Cette procuration sera renouvelée le 14 septembre 1798 [28 fructidor an 6], par le même **d'Aguilar**<sup>9</sup>.

De floréal an VII à thermidor an IX [1799 à 1801] il est aussi garde forestier provisoire du Département et donc fonctionnaire. Il assure de nombreuses vacations, se déplaçant jusqu'en Cerdagne. Ses comptes-rendus précis et détaillés révèlent une solide connaissance de la langue française – probablement acquise au petit séminaire de Prades - et une sérieuse expertise dans le domaine des forêts.

A ce titre il a sous sa coupe **Baptiste Gaspar** [1751-1808], garde forestier de la commune de Mosset<sup>10</sup>.

Ainsi pendant la Révolution puis sous l'Empire **Nicolas Laguerre** est à la fois le premier magistrat de sa commune et le défenseur très engagé des droits des descendants du dernier seigneur de Mosset. A ce titre il intervient dans tous les jugements de délits forestiers qui font suite aux procès verbaux dressés par ses gardes.

A suivre...

**Jean Parès**

#### Références :

- 1 - Mosset - Vieille Cité – Tramontane 1970.
- 2 - Les pouvoirs au Village – 1998
- 3 - Counozouls fut auparavant secouée dans les années 1900 par des affrontements violents
- 4 - ADPO 3J/334
- 5 - Histoire de la ville de Prades de Ernest Delamont, note XI in fine.

6- ADPO 1Qp277

7 - ADPO 1Qp200, 1Qp2776

8 - ADPO L380 : Extrait du registre des délibérations du Canton de Mosset le 20 brumaire an IV [11 novembre 1795]

9 - ADPO 2U188

10 - ADPO 7M430

# FLEURS DE PRINTEMPS DE NOS MONTAGNES



*Orchis sureau*



*Cardamine à 7 folioles*



*Lys des Pyrénées*



*centaurée*



*Erythron dent de chien*



*Gentiane printanière*



*Rhododendron ferrugineux*



*Grassette, plante carnivore*



*Narcisse faux narciss*



*corydale*



*Anémone sylvie*



*Populage des marais*



*Sceau de salomon*



*Tussilage pas d'âne*



*Pensée sauvage*



*Gentiane des pyrénées*